Envoyé en préfecture le 29/03/2023
Reçu en préfecture le 29/03/2023
Affiché le
ID : 026-212602940-20230327-D202315-DE

DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE SAINT-BARDOUX
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :	En exercice :	15
	Présents :	12
	Votants :	14
	Quorum atteint	

L'an deux mille vingt-trois, le 27 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BARDOUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur LARAT Etienne, maire, en présence des conseillers municipaux : LARAT Cyril, CHEVALIER Hélène, POUZIN Laurent, LE MEUR Hélène, REY Christian, GUERIN Freddy, GONIN Frédéric, PERCHE Stéphane, COINTE Catherine, Florian DELENCRE, Serge PROD'HOMME

Date de convocation : 20 mars 2023 Date d'affichage : 20 mars 2023

Absent représenté : Nicolas GUICHARD représenté par Etienne LARAT, Amandine BOUNIOL représentée par Cyril LARAT.

Absent : Paul PERROT Secrétaire de séance : Hélène LE MEUR

N° 15-2023 – ATTRIBUTION AMENDES DE POLICE 2023

Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal qu'une dotation au titre des amendes de police d'un montant de 2085 € est attribuée à la commune par le Département pour des opérations d'aménagements de sécurité routière ;

Monsieur Le Maire propose d'affecter cette somme aux travaux de marquage au sol et l'achat de panneaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Autorise Monsieur Le Maire à solliciter le Département pour la dotation au titre des amendes de police d'un montant de 2085 euros.

Autorise Monsieur Le Maire à signer tout document se référant à cette délibération.

Autorise Monsieur Le Maire à constituer les dossiers nécessaires pour obtenir la dotation au titre des amendes de police, pour mener à bien ce projet.

La présente délibération sera exécutoire :
- A compter de la transmission complète au représentant de l'Etat
- Après l'accomplissement des mesures d'affichage et de publicité précitée.

Ainsi fait et délibéré le 27/03/2023.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Etienne LARAT

MAIRIE DE SAINT-BARDOUX 26 - Drôme